



Municipalité de
Saint-Simon-les-Mines

Province de Québec
MRC Beauce-Sartigan
Municipalité de Saint-Simon-les-Mines

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement 271-2020

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Lors de la séance ordinaire du 8 décembre 2020, le Conseil a adopté le règlement 271-2020 RÈGLEMENT ABROGEANT LES RÈGLEMENTS 152-2003, 152-2004 et 209-2015 CONCERNANT DES EMPRUNTS NON UTILISÉS.

Une consultation écrite des personnes habiles à voter du secteur de la rue Wintle à été tenue du 19 février au 8 mars 2021.

Le 19 mars 2021, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation nous confirme que le règlement est approuvé.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Simon-les-Mines, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Simon-les-Mines ce 26^e jour du mois de mars 2021.

Véronique Fortin, D.M.A.

Directrice générale et secrétaire-trésorière